

## 1. Les mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue

On veut savoir dans quelle mesure l'acquisition d'une langue seconde diffère de celle de la langue maternelle. Lorsqu'on parle de l'acquisition d'une seconde langue deux aspects doivent être pris en considération dans la comparaison des deux moments :

- L'acquisition d'une langue 2 se fait à un stade du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle.
- Un individu qui acquiert une seconde langue possède un bagage linguistique dans sa langue maternelle.

La question est dans quelle mesure ce double bagage cognitif et linguistique est-il à l'origine d'un processus d'apprentissage différents de celui de la langue maternelle ?

La plupart des chercheurs acceptent le postulat selon lequel l'apprenant d'une langue 2 quel que soit son âge est face à des problèmes d'ordre sémantique différents. L'apprenant d'une langue 1 part d'un terrain vierge, il se structure dans sa langue maternelle. L'apprenant d'une langue 2, part d'un terrain qui est la structuration de sa langue maternelle. Il va lui falloir une volonté pour s'éloigner de sa langue maternelle.

Quel rôle une langue maternelle peut-elle jouer dans l'apprentissage d'une langue 2 ?

Cette question est à l'origine de deux grandes tendances dans l'étude de l'acquisition d'une L2.

- La première tendance est celle qui insiste sur l'aspect « développemental » et qui a donné lieu à des approches comme l'analyse des erreurs, les interlangues et les systèmes approximatifs dans lesquels on analyse l'acquisition en termes de stades développementaux en minimisant l'apport de la langue maternelle.
- La deuxième tendance insiste sur l'importance et le rôle de la langue maternelle dans l'acquisition de la langue 2. Cette approche mettra l'accent sur les interférences et sur l'analyse contrastive des réalisations d'élèves. L'analyse contrastive compare les éléments des deux langues en insistant sur les différences plutôt que sur les ressemblances.

La linguistique contrastive a été développée dans une optique d'application à l'enseignement. Kenyars (1938) a été le premier à appliquer les méthodes de linguistique contrastive sur l'enseignement de sa fille. Il conclut que l'enfant qui acquiert une L2 ne passe pas par les mêmes étapes que l'enfant qui acquiert sa langue maternelle.

Les différentes théories sous-jacentes aux mécanismes de la L1 sont à la base de différentes approches de l'enseignement de la L2. Les didacticiens qui optent pour une théorie qui attache de l'importance au rôle de la L1 dans l'acquisition d'une L2 ont développé des méthodes de l'enseignement basées sur l'analyse contrastive.

## **2. L'analyse contrastive**

Tout apprentissage de L2 commence par un nombre d'erreurs. La tâche du professeur de la langue était de les corriger et de veiller à ce que les productions de l'apprenant se rapprochent de celles d'un locuteur natif. Ces erreurs étaient perçues comme un signe que l'apprenant ne possédait pas encore toutes les règles de la L2, et que les difficultés qu'il éprouvait avec quelques aspects de la L2 provenaient surtout de la persistance de lacunes en L1 et de leur transfert en L2.

Les erreurs étaient donc le résultat d'une interférence et par conséquent elles pouvaient être produites à partir d'une comparaison de la L1 à L2. L'intervention pédagogique visait à réduire cette interférence.

L'analyse contrastive se base sur le model béhavioriste. C'est ainsi qu'elle fait appel à un certain nombre de postulats sur le processus d'apprentissage d'une L2. Apprendre une langue est une formation d'habitude, c'est-à-dire qu'on associe automatiquement une réponse donnée à un stimulus donné. Une habitude ancienne empêche ou facilite la formation d'une nouvelle habitude.

L'analyse contrastive s'est traduite par l'insistance sur les exercices structuraux dans les classes de L2. Ceux-ci devaient permettre d'établir la nouvelle habitude en L2 de sorte que l'ancienne habitude n'interfère plus. Pour cela faut-il encore que les professeurs de langue connaissent la langue maternelle de l'enfant et les spécificités de chacune des deux langues.